



CAPa Maréchal-Ferrant

Au 01.09.2023 le numéro RNCP est le 25090

Présentation générale

• **Le CAPa, diplôme de niveau 3**, permet d'exercer au sein d'une entreprise de maréchalerie, dans une écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage ; il peut également intégrer des services du ministère de la défense (gendarmerie, armée de terre, garde républicaine).

Cette formation permet d'acquérir les gestes techniques (préparer, façonner et poser des ferrures courantes, orthopédiques et thérapeutiques), l'utilisation des matériaux, les connaissances du comportement équin (biologie animale et hippologie).

• **Conditions d'accès à la formation** : avoir un niveau 3ème et avoir un contrat d'apprentissage (hormis pour la voie scolaire où 12 à 15 semaines de stage seront à réaliser).

• **Validation** : Formations initiales scolaires, contrôle continu tout au long de la formation et épreuves terminales. Formations par apprentissage, validation par Unités Capitalisables ou 1 épreuve terminale

• **Rémunération** dans le cadre de la formation par apprentissage : sur la base d'un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de la qualification.

Poursuite d'études

- Brevet Technique des Métiers « Maréchal-Ferrant »
- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Insertion professionnelle

- Maréchal/e-ferrant/e

Établissements proposant cette formation

- **CFPPA Contamine-sur-Arve (74)** - Contamine-sur-Arve • 04 50 03 62 01



- Scolaire
- Apprentissage
- Formation continue

© Crédits photos: Anthony Faye - Natur'Académie / Guillaume Marconnet - Studio2 Communication / AdobeStock - Conception: www.studio2-communication.fr

